



STELLA DUPONT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - L'ASSEMBLÉE UNANIME POUR LA REVALORISATION DES RETRAITES AGRICOLES

Angers, le 18 juin 2020

Ce matin dans l'hémicycle, l'Assemblée nationale a voté en faveur de la Proposition de loi visant à assurer la revalorisation des pensions de retraite agricoles en France continentale et dans les outre-mer.

A l'initiative du Député André Chassaigne, cette proposition de loi vise à enrayer une **problématique bien identifiée** ; celle des **retraites très faibles de nos agriculteurs**.

En France, la pension moyenne pour une carrière complète d'un non-salarié agricole s'élève à 730€ mensuels. C'est plus de 1.000€ en dessous de la pension moyenne du régime général.

Pour pallier cette inégalité, le texte propose de **renforcer les dispositifs de solidarité bénéficiant aux retraités agricoles**. Ainsi, les **pensions de retraite les plus faibles pour le régime des non-salariés agricoles sont revalorisées à hauteur de 85% du SMIC net agricole, soit 1.025€**. Cela concerne à la fois les actuels et les futurs retraités. Plusieurs autres mesures concernent également des spécificités pour les retraites des chefs d'exploitation et des salariés agricoles des collectivités d'outre-mer. Ces nouvelles mesures entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

Je salue cette avancée, portée **collectivement par des Députés de tout bord politique et votée à l'unanimité**. Un tel sujet ne pouvait qu'appeler à une action commune, qui rappelle la nécessité de faire ensemble.

Très attendu par la profession, ce texte doit maintenant être examiné par les Sénateurs.

Stella DUPONT

Contact Presse : Anaïs Maluenda-Paredes

06 80 56 08 75 ou 02 41 17 26 02 anais.maluenda-paredes.2@clb-an.fr